

Section académique de **POITIERS**

Déclaration du SNES-FSU à la CAPA Notation Administrative et Promotion à la hors classe des conseillers principaux d'éducation du 15/05/15

A l'ordre du jour de cette CAPA, hors classe et notation, ce sont les questions d'évaluation, de reconnaissance de l'identité professionnelle et de charge de travail qui sont posées. Les CPE sont des cadres A, concepteurs de leur métier et non personnels d'exécution. C'est dans cet esprit qu'ils doivent être évalués, sur l'exercice de leur métier tel que défini par leur statut et la circulaire de missions de 82 réorientée par la modification statutaire de 89.

De nombreuses appréciations minorent le rôle éducatif des CPE auprès des élèves au profit d'autres missions qui ne constituent en rien le cœur de leur métier. Elles sont au mieux une infantilisation, au pire un déni de leurs fonctions.

L'absence de transparence tout au long de la procédure d'évaluation pour l'accès à la Hors Classe permet à certains Chefs d'établissement d'exprimer leur rancœur dans le dos des collègues, voire de se livrer à des règlements de comptes. L'avis porté pour la promotion à la Hors Classe doit en outre refléter l'ensemble de la carrière des collègues et non l'année en cours seulement. Or, plusieurs appréciations, que nous serons amenés à citer au cours de cette CAPA, témoignent d'une interprétation contraire des orientations rappelées par la note de service du 16/12/2014.

De nombreuses appréciations laissent à penser que les CPE ont intégré l'équipe de direction ! Et, les mots « loyauté » ou « loyal » reviennent 31 fois dans les appréciations. De quelle loyauté parlons-nous ? Serait-ce celle évoquée dans le cadre des thérapies familiales et définie comme « fidélité inconditionnelle à respecter les règles d'une famille », la famille étant ici l'équipe de direction ?

La notion de mérite est bien trop subjective pour en faire un outil de gestion des carrières.

Pour le SNES-FSU, la Hors Classe doit être le débouché de carrière pour tous.

Dans un contexte où se poursuivent gel du point d'indice et perte de pouvoir d'achat, voir l'évolution de nos carrières dépendre d'avis sans fondement susceptibles de varier d'une année à l'autre en fonction de l'humeur des évaluateurs devient insupportable.

Si le new management est une pratique de plus en plus courante dans les établissements, l'absence d'écoute des personnels est aussi répandue au plus haut sommet de l'état. Ainsi, Madame la Ministre, après une présence éclair au dernier CSE, persiste à vouloir mettre en œuvre une réforme du collège rejetée par les représentants de 80% des personnels. C'est pourquoi le SNES-FSU, avec le SNEP-FSU, le SNALC-FGAF, le SNFOLC, le SNETAA-FO, la CGT Educ'action et SUD Education, appelle à la grève le 19 mai prochain.